

VENTES

Honoraires TTC à la charge du vendeur (sauf convention contraire)

Jusqu'à 60.000 €	10 % du prix de vente (avec un minimum de 4.500€)
De 60.001 € à 122.000 €	8 % du prix de vente
De 122.001 € à 183.000 €	7 % du prix de vente
De 183.001 € à 381.000 €	6 % du prix de vente
Au-delà de 381.001 €	5 % du prix de vente

LOCATIONS

Montants TTC identiques pour chacune des parties, bailleurs et locataires

Publicités, recherches des locataires, visites, constitution dossiers, rédaction du bail.		
Zone très tendue	Zone tendu	Reste du territoire
12 € / m ²	10 € / m ²	8 € / m ²
Réalisation de l'état des lieux : +3 € / m ²		

Frais d'entremise et de négociation (à la charge exclusive du bailleur) 150 €

GESTION LOCATIVE

**Pack initial* : 5.83 % HT soit 7 % TTC des sommes encaissées.
Pack privilège* : 9 % HT soit 10.8 % TTC des sommes encaissées**

**Détail des packs en agence.*

LOCAUX COMMERCIAUX & PROFESSIONNELS

Ventes de murs et locaux commerciaux	8 % TTC du prix de vente
Locations commerciales et professionnelles	15 % HT du loyer annuel hors charges avec un minimum de 3.000 € + 900 € TTC de rédaction de bail
Ventes de fonds de commerces et cession de baux	10 % HT du montant de la cession du fonds de commerce

